



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

-----

## **CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE**

**Année 2015**

**Mardi 3 février 2015**

**13H00 à 17H00 (horaires de métropole)**

**ÉPREUVE N° 1** : épreuve écrite de culture générale portant sur un sujet d'actualité en rapport avec l'éducation populaire ou la vie associative (durée : 4 heures ; coefficient 3)

**Deux sujets au choix (le sujet choisi doit être mentionné sur la copie) :**

**Sujet 1** :

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »

Paulo Freire (1974 – « Pédagogie des opprimés »).

L'Éducation populaire répond-elle à cette affirmation ?

**Sujet 2** :

Face aux mutations de la société, quelle place pour la vie associative ?